

PRÉSENTATION

CHANGER LES CHOSES

CHANGERLESCHOSES.COM

Par Stéphane Roy
918, Royal, St-Jérôme (Qc) J5L 2P2
450. 602. 6998

Sarah-Jade Roy

17 ans.

C.E.G.E.P de Saint-Jérôme.

Étudiante en éducation à l'enfance.

**Son souhait est de devenir enseignante au primaire
ou être psychologue pour les enfants.**

Habite à Saint-Jérôme.

Auteure de la chanson «Changer les choses».



Sarah-Jade est une personne qui a de l'ambition et qui croit en ce qu'elle fait. Ce projet était initialement son projet d'école. Il est devenu un grand projet auquel elle croit et auquel elle apporte beaucoup d'importance. Pour elle, l'intimidation est un sujet que l'on doit aborder avec les jeunes afin de les sensibiliser, de leur faire savoir qu'ils ne sont pas seuls et que plusieurs personnes sont là pour les aider. Changer les choses est, selon Sarah-Jade, un outil pour contrer l'intimidation! Elle croit que s'il y a moins d'intimidation, il y aura moins de décrochage scolaire.

Kelly-Anne Roy

19 ans.

C.E.G.E.P de Saint-Jérôme.

Étudiante en scène et performance

**Son souhait est de devenir une interprète renommée
et peut-être même comédienne !**

Habite à Saint-Jérôme.

Interprète de la chanson «Changer les choses».



Kelly-Anne est une personne qui a la passion de la musique. Pour elle, chanter, est sa façon d'exprimer ce qu'elle ressent. Interpréter, Changer les choses, lui tient à cœur, car elle fait sa part pour que ça change. Elle a l'impression de vraiment changer les choses lorsqu'elle chante cette chanson. Elle espère que grâce à celle-ci, les personnes qui se reconnaissent comme étant victimes, témoins ou même intimidateurs décideront de changer les choses dans leur vie. Elle espère qu'ils décideront de se lever avec nous pour contrer l'intimidation.

Stéphane Roy

45 ans.

**Travail comme conseiller pédagogique au
Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme.**

**Il aime apporter du changement, trouver des solutions
aux problématiques.**

Habite à Saint-Jérôme.

Compositeur de la chanson «Changer les choses».



Stéphane est une personne persévérante. C'est une de ses grandes qualités. Lorsqu'il croit en quelque chose, il va jusqu'au bout. Il souhaite Changer les choses, car il sait que plusieurs vivent dans la peur, et ce, à tous les jours. Lui-même ayant déjà été victime d'intimidation, il cherche à sensibiliser les jeunes et moins jeunes afin que l'intimidation cesse. Nous avons tous le droit d'être heureux et en sécurité.

CHANGER LES CHOSES

Résumé

Historique

- 21 février 2013 // Participation à l'émission «**Salut Bonjour**» et lancement de la chanson.
- 21 février 2013 // Participation à l'émission «**On connaît la chanson**».
- 21 février 2013 // Lancement officiel de la chanson à l'école secondaire Les Studios.
- Mars 2013 // Rencontre avec la «**Fondation Jasmin Roy**» (autorisation d'utiliser leur logo et lien).
- Avril 2013 // Rencontre avec le «**Ministère de l'Éducation**» (ils ont analysé la chanson et nous demandent comment elle pourrait être distribuée dans les écoles du Québec). Présentation du projet au «**MELS**».
- Mai 2013 // Construction du «**site Changer les choses.com**»
- Juin 2013 // Participation au concours «**Chapeau les filles**» (Kelly-Anne a interprété la chanson)
- Juin 2013 // Participation au «**Gala des ExCeptionnels**» (Kelly-Anne a interprété la chanson).
Mme Danielle Leblanc annonce que l'école secondaire Les Studios sera la première école du Québec à participer au programme Changer les choses.
- Juillet 2013 // Montage du «**vidéoclip de Changer les choses**»
- Septembre 2013 // Adhésion de la première «**Caisse Populaire**» (Saint-Antoine des Laurentides).
- 30 sept 2013 // «**Salut Bonjour**» (Lancement du vidéoclip)
- 30 sept 2013 // Nous avons **beaucoup d'appels d'enseignants, de parents, techniciens en loisirs, techniciens en éducation spécialisée, Clubs optimistes, etc.**
- Septembre 2013 // «**Plusieurs Caisses Populaires**» à travers le Québec communiquent avec nous.
- 23 oct 2013 // Les «**cinémas Guzzo**» ont décidé de faire partie de l'équipe.
- 30 oct 2013 // Montage du «**vidéo promotionnel**» pour les cinémas.
- Octobre 2013 // Reportage effectué par la **Fédération des Caisses Populaires du Québec** sur **Ma Zone D.**
- Janvier 2014 // Partenariat avec **Institut Pacifique**.
- Mars 2014 // Partenariat avec **Tel-jeunes** et **Parents en ligne**.
- Mars 2014 // Présentation du vidéo professionnel dans les **Cinémas Guzzo**.
- Avril 2014 // Lancement de la campagne de sensibilisation sur l'intimidation.

Partenaires participants:

**Fondation Jasmin Roy / Cascade / Studio d'enregistrement La relève / Institut Pacifique / Tel-jeunes
Maison de production L'envol Inc / Desjardins / Pixel Substance / Imprimerie 4 points /
Les Cinémas Guzzo / Parents en ligne /**

Plusieurs élèves communiquent avec nous pour que leur école fasse partie du programme «Changer les choses.»

Objectifs

- 01 Sensibiliser les parents et les jeunes au sujet de l'intimidation afin qu'ils puissent en parler ensemble.
- 02 Proposer des outils aux écoles pour contrer l'intimidation. Le site changerleschoses.com sera toujours en évolution. Il deviendra une référence pour les parents, les jeunes ainsi que les écoles.
- 03 Amasser des fonds pour la Fondation Jasmin Roy. Un dollar pour chaque chanson ou pochette vendue sera remis à la fondation.
- 04 Rassembler des partenaires afin de nous aider à contrer l'intimidation dans nos écoles ainsi qu'à l'extérieur de nos écoles autant pour les jeunes que les adultes.

Salut. BONJOUR



Voici le lien du reportage du 21 février 2013
Lancement de la chanson Changer les choses

<http://tva.canoe.ca/emissions/salutbonjour/chroniques/sb/entrevue/181731/rencontre-avec-la-famille-roy>

CHANGER. LES CHOSES

Résumé

Le Mirabel
L'Écho du Nord



Kelly-Anne s'associe à la Fondation Jasmin Roy

<http://www.lechodunord.ca/2013/05/08/kelly-anne-sassocie-a-la-fondation-jasmin-roy>



Depuis le lancement de la chanson contre l'intimidation *Changer les choses*, de belles nouveautés surviennent pour la jeune chanteuse jérômienne Kelly-Anne Roy, qui interprétera la pièce lors du Gala des ExCeptionnels le 4 mai à l'école Les Studios.

La Fondation Jasmin Roy vient d'entériner le projet de vente en ligne de la chanson *Changer les choses* qui a été lancée en grand le 21 février. Composée par la sœur de Kelly-Anne, Sarah-Jade, dans le cadre d'un projet scolaire, la chanson est vendue pour le moment au coût de 3 \$ via PayPal et une partie des profits réalisés sera remise à la Fondation Jasmin-Roy.

La musique a été composée par Stéphane Roy, le père de Kelly-Anne. Il a réussi à convaincre trois stations de radio au Nouveau-Brunswick de passer la chanson en onde, car il a de la famille là-bas. « Les stations de radio de cette région ont une grande ouverture à diffuser les nouveautés, c'est une belle opportunité », constate M. Roy. Il aimerait, bien sûr, que les radios d'ici en fassent autant et c'est pourquoi il a envoyé la pièce à plusieurs stations de radio québécoise.

Ouverture au Ministère de l'Éducation

Comme la pièce traite d'un sujet particulièrement préoccupant pour nos jeunes, la chanson est parvenue jusqu'au Ministère de l'Éducation. « Les gens du ministère ont jugé la chanson très positive, il y a une belle ouverture », indique M. Roy. Il souhaiterait que chaque jeune puisse pouvoir écouter la pièce en la téléchargeant gratuitement.

D'autre part, Kelly-Anne Roy aura l'occasion d'interpréter *Changer les choses* lors du Gala des ExCeptionnels du Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme à l'école Les Studios le 14 mai prochain, de même que lors du dévoilement des gagnantes du concours *Chapeau les filles* à Laval le 16 mai.

Album cet automne

D'ici là, le premier album tant attendu de Kelly-Anne Roy devrait paraître cet automne, indique Stéphane Roy, qui réalise les productions musicales de sa fille dans son studio à la maison. Pour ce faire, il a l'occasion de collaborer avec le musicien André Proulx, l'auteur-compositeur Lambert et l'arrangeur Raynald Masse.

Pour suivre Kelly-Anne ou pour télécharger la chanson : www.kellyanneroy.com

CHANGERLESCHOSES.COM

CHANGER LES CHOSES

Résumé

Le Mirabel
L'Écho du Nord
QUÉBECOR

ON CONNAÎT
LA CHANSON



Lancement

Après avoir remporté 100 000 \$ à l'émission On connaît la chanson, la famille Roy veut sensibiliser la population grâce à une chanson qui dénonce l'intimidation. Plus de 100 personnes ont assisté au lancement de la chanson Changer les choses à l'école secondaire Les Studios, au cours duquel était aussi diffusée en direct, l'émission On connaît la chanson où les Roy ont gagné pas moins de 100 000\$.

« Ça été difficile de tenir le secret de l'émission tout ce temps puisqu'on l'a enregistrée en août dernier. Ce soir, on a revécu toutes les émotions du tournage! », a déclaré Stéphane Roy.

Lors de cette émission, c'est Charles Roy, le grand-père de Kelly-Anne, qui a ouvert le bal avec la chanson Bye bye love, leur permettant de gagner leur premier 1000 \$. La famille a gravi les étapes avec une certaine aisance jusqu'à ce qu'il requiert « le parolier » pour la chanson Dans ma belle petite maison dans la vallée.

« Il faut dire qu'on était dans notre élément, mais il reste que l'adrénaline était bien présente », indique Stéphane Roy, qui se produit sur scène chaque fin de semaine avec Kelly-Anne au restaurant Villa d'Estée situé à Saint-Jérôme. Lors d'une chanson boni, ils ont aussi eu l'occasion de chanter avec leur idole Roch Voisine, ce qui fut toute une surprise pour eux.

L'émotion était évidemment à son comble lorsqu'ils ont remporté le 100 000 \$ avec la chanson Laisse-moi t'aimer. « Ça va changer notre vie », a alors déclaré Stéphane Roy visiblement heureux. Ils ont aussi convenu ensemble de ne pas mettre en jeu ce montant pour 200 000 \$ et de conserver ce gros lot.

Changer les choses

La famille Roy a profité de cette soirée pour lancer une chanson sur l'intimidation, Changer les choses, composée par la petite sœur de Kelly-Anne, Sarah-Jade et adaptée en musique par leur père. « Comme on a un studio d'enregistrement à la maison, on produit souvent des projets musicaux. Le prochain album de Kelly-Anne, qui sortira à l'automne, sera enregistré chez nous », indique M. Roy.

La chanson Changer les choses, qui était à la base un projet scolaire de Sarah-Jade présentement entre les mains de Jasmin Roy, grâce à l'équipe de production de l'émission de TVA, qui a eu l'occasion d'entendre la chanson pendant l'audition. « On souhaite que la chanson soit connue, bien sûr, et on souhaite pouvoir participer à contrer la cause de l'intimidation », explique la jeune auteure Sarah-Jade. Pour le moment, il est possible d'acheter la chanson pour 3 \$ sur le nouveau site Internet de Kelly-Anne. Une partie des profits sont remis à la Fondation Jasmin Roy : www.kellyanneroy.com.

CHANGERLESCHOSES.COM



Journal de Montréal, Le Mirabel, L'écho du nord.

La jeune chanteuse jérômiennne Kelly-Anne Roy, son père Stéphane et son grand-père Charles seront les vedettes de l'émission On connaît la chanson à TVA le jeudi 21 février prochain.

Alors que Kelly-Anne s'était inscrite à l'audition jeunesse, c'est plutôt à l'émission régulière que la chanteuse de 18 ans participera. Rencontrés dans leur studio d'enregistrement installé à la maison, Kelly-Anne et son père Stéphane nous parlent de l'expérience unique qu'ils ont vécue à l'émission enregistrée le 10 août dernier. « C'est l'expérience d'une vie! », lance Kelly-Anne. « Nous avons reçu beaucoup d'énergie lors de ce tournage, autant de la foule, dont 60 de nos amis faisaient partie, que de l'équipe de tournage qui nous a accueillis en vraies vedettes », indique Stéphane Roy.

Toute une aventure

L'histoire débute alors que Kelly-Anne envoie son démo de la chanson I'm Yours chantée a capella pour l'audition jeunesse. Le 17 mai, elle est convoquée en audition et avec son père qui l'accompagne à la guitare, ils chantent ensemble Délivre-moi de Roch Voisine, leur idole commune. Cette performance ne passe pas inaperçue de la production. Au fil des discussions, l'équipe apprend que le père de Stéphane, Charles Roy qui habite le Nouveau-Brunswick, chante aussi.

Le 21 juin, tous les trois sont conviés à une seconde audition. Toutefois, ce qu'on n'avait pas dit aux trois participants, c'est que des images seraient filmées de leur performance, à leur grande surprise. Tous les trois ont finalement interprété Your Cheatin' Heart de Hank William. Il n'en fallait pas plus pour confirmer à la production que les trois amoureux du country folk avaient leur place à l'émission dans un « spécial famille ».

La musique, une passion familiale

L'expérience a ravi toute la famille. « On a fait ce qu'on aime le plus, c'est-à-dire chanter, indique M. Roy, qui enregistre les chansons de sa fille depuis quelques années. Pour mon père Charles qui a 70 ans, ce fut une expérience qu'il ne revivra jamais ». « Mario Tessier a été génial avec nous. Il nous a coaché avant le tournage et nous a dit de nous amuser, que tout irait bien. Il est très humain », conclut Stéphane Roy.

Pour savoir jusqu'où ils se sont rendus dans le défi, il faudra écouter l'émission du jeudi 21 février à 20 h sur les ondes de TVA.

**Depuis le 21 février 2013, trois stations de radio du Nouveau- Brunswick font jouer la chanson « Changer les choses » Shédiac, Moncton, Saint-Quentin. Nous espérons qu'elle sera entendue dans toutes les stations de radio du Québec prochainement
Journal Le Mirabel et L'Écho du Nord.**

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Depuis le lancement de la chanson contre l'intimidation Changer les choses, de belles nouveautés surviennent pour la jeune chanteuse jérômiennne Kelly-Anne Roy, qui interprétera la pièce lors du Gala des ExCeptionnels le 14 mai prochain à l'école Les Studios. La Fondation Jasmin Roy vient d'entériner le projet de vente en ligne de la chanson Changer les choses, qui a été lancée en grand le 21 février dernier. Composée par la sœur de Kelly-Anne, Sarah-Jade, dans le cadre d'un projet scolaire, la chanson est vendue pour le moment au coût de 3 \$ via PayPal et une partie des profits réalisés sera remise à la Fondation Jasmin-Roy.

La musique a été composée par Stéphane Roy, le père de Kelly-Anne. Il a réussi à convaincre trois stations de radio au Nouveau-Brunswick de passer la chanson en onde, car il a de la famille là-bas. « Les stations de radio de cette région ont une grande ouverture à diffuser les nouveautés, c'est une belle opportunité », constate M. Roy. Il aimerait, bien sûr, que les radios d'ici en fassent autant et c'est pourquoi il a envoyé la pièce à plusieurs stations de radio québécoise

Ouverture au Ministère de l'Éducation

Comme la pièce traite d'un sujet particulièrement préoccupant pour nos jeunes, la chanson est parvenue jusqu'au Ministère de l'Éducation. « Les gens du ministère ont jugé la chanson très positive, il y a une belle ouverture », indique M. Roy. Il souhaiterait que chaque jeune puisse pouvoir écouter la pièce en la téléchargeant gratuitement.

D'autre part, Kelly-Anne Roy a eu l'occasion d'interpréter Changer les choses lors du Gala des ExCeptionnels du Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme à l'école Les Studios le 14 mai prochain, de même que lors du dévoilement des gagnantes du concours Chapeau les filles à Laval le 16 mai.

Le site internet



Pour voir le site, rendez-vous sur ce lien

www.changerleschoses.com

Vidéoclip



Lancement du vidéoclip et site Internet à «Salut Bonjour» le 30 septembre 2013

Voici le lien <http://goo.gl/j58bKf>

Depuis le lancement du vidéoclip, les écoles à travers le Québec et même du Nouveau-Brunswick communiquent avec nous via le site Internet *Changer les choses*. Il nous demande la chanson. Elles sont prêtes à adhérer au programme *Changer les choses*. Voici les détails du concours.

**Plus il y aura de partenaires
avec nous, plus les gens
seront sensibles au message!**

CHANGERLESCHOSES.COM

C'est le lien pour accéder au site Internet. Vous y trouverez le vidéoclip ainsi que les détails de la campagne de sensibilisation sur l'intimidation. Prenez quelques minutes pour explorer le site. Nous en sommes très fiers!

*Merci!
La Famille Roy*